



Les Lilas le 10 mai 2021

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Les organisations syndicales signataires souhaitent attirer votre attention sur la situation de l'école, déjà structurellement sous dotée, après un an et demi de crise sanitaire. En conséquence, elles demandent un collectif budgétaire afin de corriger dès à présent le budget de l'Education nationale et de l'enseignement agricole public, insuffisant pour répondre aux besoins, et de préparer la discussion budgétaire de 2022 dans une perspective d'investissement massif dans l'éducation.

Les besoins créés par plus d'une année scolaire de fonctionnement du système éducatif perturbé par l'épidémie de Covid-19 sont énormes.

Nous demandons dans l'immédiat et en urgence les moyens d'assurer les remplacements et de faire face aux contraintes des protocoles sanitaires. Avec seulement quelques recrutements de personnels contractuels et d'AED, le ministère n'en a pas donné les moyens suffisants. Le remplacement continue à ne pas pouvoir être assuré correctement et on demande aux personnels en place d'en faire toujours davantage. Nous demandons a minima le réemploi des contractuel.le.s recruté.e.s dans le cadre de la crise sanitaire.

Par ailleurs, il est inacceptable que la rentrée 2021 se prépare toujours avec des moyens humains insuffisants particulièrement du fait de la suppression de 1800 emplois dans les collèges et lycées. Nous demandons des créations de postes d'enseignantes et d'enseignants, de Psy-EN, de personnels administratifs, techniques, santé et sociaux, vie scolaire dans les écoles, les établissements et les services pour la rentrée de septembre, pour annuler les fermetures de classes et de postes, pour répondre aux inégalités qui se creusent, pour améliorer les conditions d'études et l'accompagnement des élèves afin que les conséquences de la crise sanitaire ne reposent pas sur la jeunesse, et pour pouvoir anticiper une possible poursuite de la crise sanitaire.

Concernant les besoins de rénovation du bâti et d'équipement (travaux d'adaptation des locaux pour une meilleure aération, équipement en capteurs de CO2 ou en purificateurs d'air, etc.), le gouvernement doit agir en ce sens avec les collectivités territoriales et mobiliser le plan de relance.

L'école ne pourra fonctionner, à court et à long terme, sans moyens supplémentaires. Nos organisations syndicales considèrent qu'en l'état, le budget de l'Education nationale et de l'enseignement agricole public ne sont pas à la hauteur de l'ambition éducative qui devrait être celle de la nation.

Nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les parlementaires, en l'expression de nos salutations respectueuses.